

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 39 (1913)
Heft: 21

Nachruf: Chessex, Alexis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'industrie métallurgique française traverse une période d'extraordinaire prospérité : on en jugera par les chiffres suivants.

Nous donnons dans le tableau ci-dessous le cours des principales valeurs à fin décembre 1908, 1909, 1910 et 1911 :

	1908	1909	1910	1911
Acieries de la Marine	1435	1520	1690	1925
Châtillon-Commentry	1514	1750	1960	2100
Denain et Anzin	2140	2160	2315	2545
Acieries de Micheville	1380	1445	1690	1901
Forges du Nord et de l'Est. . .	2080	2200	2180	2283
Commentry-Fourchambault . .	1400	1380	1460	1523
Acieries de France	630	700	920	1045
Senelle-Maubeuge	680	760	1120	1415
Creusot	1900	1875	1985	2090
Fives-Lille	757	935	1025	1130
Chantiers de la Loire	1890	1880	1810	1836
Chantiers de St-Nazaire	1040	1050	1150	1285
Chantiers de la Méditerranée . .	1230	1210	1105	1035
Froges (électrométallurgie) . . .	1440	1650	1550	1830
Acieries de Longwy	1265	1390	1490	1710

Ainsi, presque toutes ces valeurs ont bénéficié, pendant les quatre dernières années, d'une hausse continue. Si nous faisons porter la comparaison sur une période plus étendue, nous constatons que, dans un laps de dix ans, la plus-value se chiffre par 159 % pour Denain-Anzin, 156 % pour Micheville, 106 % pour Commentry, 102 % pour Longwy. Les dividendes ont suivi cette progression, naturellement.

Voici maintenant un résumé de la statistique des hauts-fourneaux en activité, au 1^{er} janvier 1913, et de leur capacité de production journalière :

RÉGIONS	Nombre de hauts-fourneaux	Nature et quantité des produits			
		Fonte d'affinage	Fonte de moulage	Acier Thomas	TOTAL
Est	80 dont	Tonnes 8-590	Tonnes 22-2035	Tonnes 50-7950	Tonnes 10595
Nord	20 »	8-690	1-60	11-1510	2260
Centre, sud et ouest	31 »	18-1070	8-520	5-400	1990
	131	34	31	66	14845

Donc une production journalière de 14845 tonnes au 1^{er} janvier 1913, dépassant de 2845 t. celle du 1^{er} janvier 1911. La production annuelle totale des fontes de diverses catégories a passé de 4 470 141 tonnes en 1911 à 4 949 126 t. en 1912.

La production annuelle totale des lingots d'acier fondu a passé de 3 837 052 tonnes en 1911 à 4 403 688 t. en 1912.

Voici encore quelques chiffres qui donneront une idée du prodigieux développement qu'a pris l'exploitation des gisements de fer dans le bassin de Briey.

	Production		Production
1904	1 647 000 tonnes.	1909	6 310 000 tonnes.
1905	2 354 000 »	1910	8 470 000 »
1906	3 084 585 »	1911	10 427 000 »
1907	4 126 750 »	1912	12 676 399 »
1908	4 368 422 »	—	—

L'augmentation est donc de 2 millions environ de tonnes par année.

Les trois grands bassins de Briey, Nancy et Longwy ont occupé, ensemble, 15 052 ouvriers touchant un salaire journalier moyen de Fr. 6.82.

Valeurs comparatives des minerais des trois bassins : Briey : Fr. 5.15 à Fr. 5.40; Nancy : Fr. 3.10 à Fr. 4.80; Longwy : Fr. 1.30 à Fr. 3.75.

Prix de revient moyen : Briey : Fr. 2.70 à Fr. 3.60; Nancy : Fr. 3.30; Longwy : Fr. 2.40.

Voici enfin un résumé de la statistique internationale dressée par le Comité des Forges de France, pour l'année 1910. Tous les nombres expriment des tonnes.

	France	Belgique	Allemagne et Luxembourg	Grande-Bretagne	Etats-Unis
Production de fonte	4 038 297	1 852 090	14 502 183	10 168 777	27 730 841
Exportation de fonte	115 602	14 612	786 855	1 224 308	129 534
Production d'acier brut.	3 433 304	1 944 820	13 698 638	6 474 234	26 503 278
Exportations de produits sidérurgiques, (fer et acier).	283 451	1 081 405	2 194 168	2 480 582	973 246

H. D.

NÉCROLOGIE

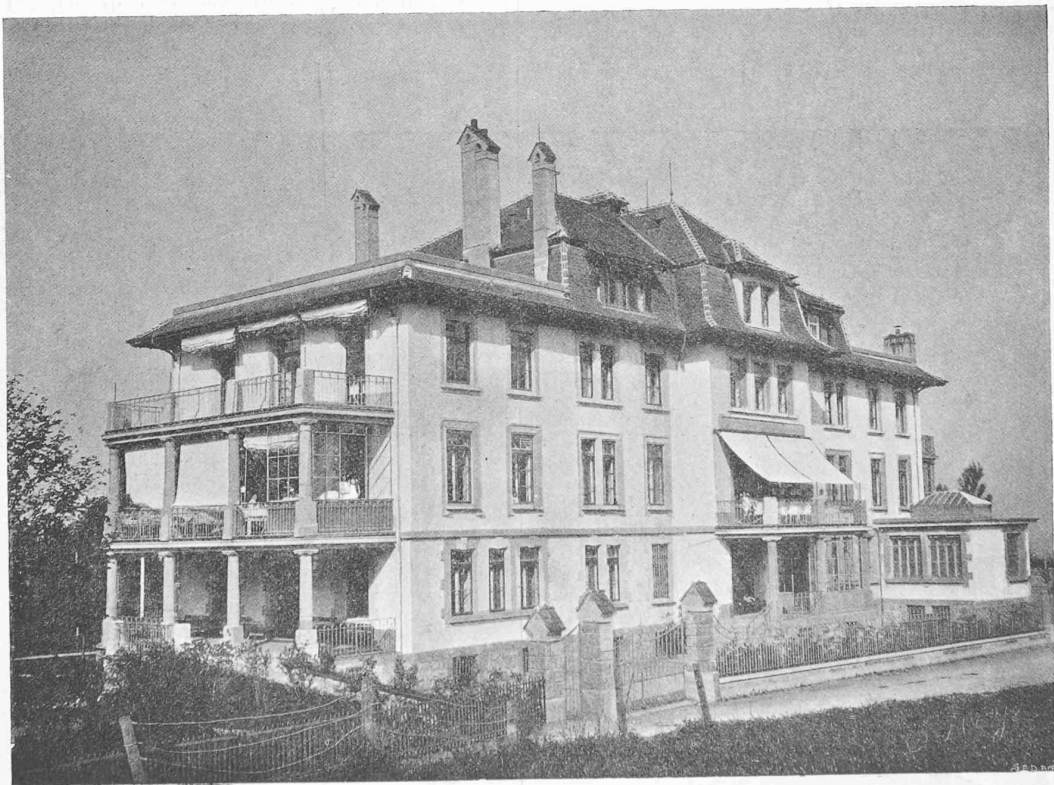
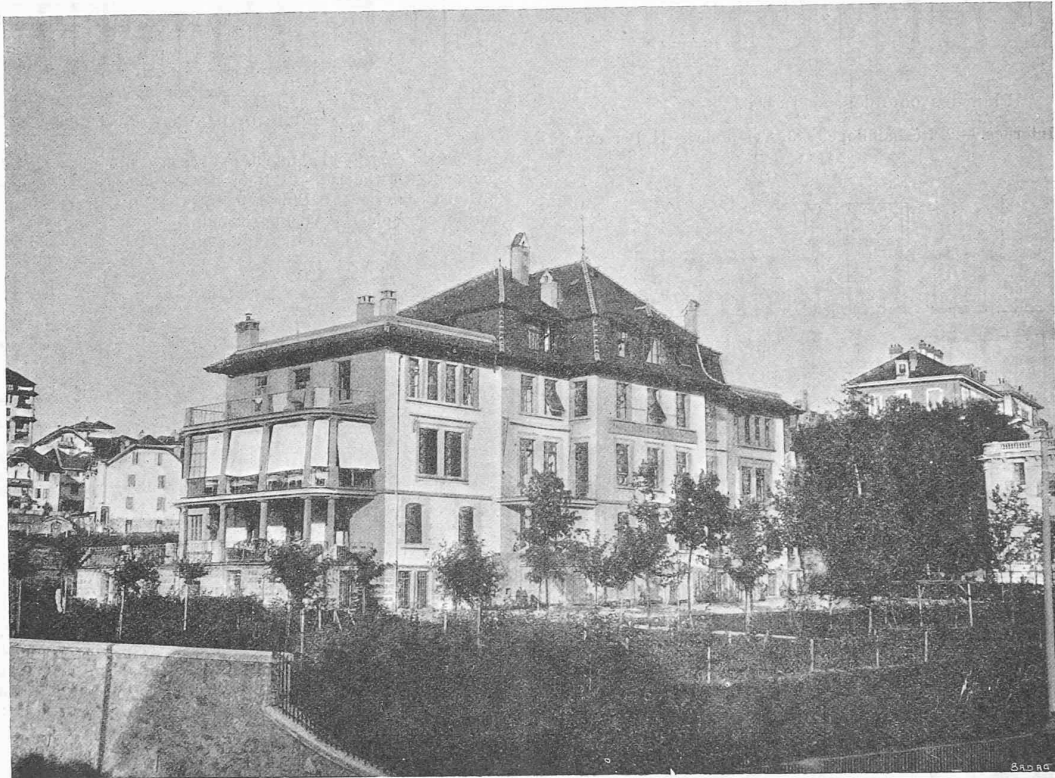
† Henri Golliez.

Après avoir étudié à l'Ecole polytechnique de Zurich, Henri Golliez fut maître de sciences naturelles à Ste-Croix, puis secrétaire au Département vaudois de l'Instruction publique et enfin professeur à l'Université de Lausanne.

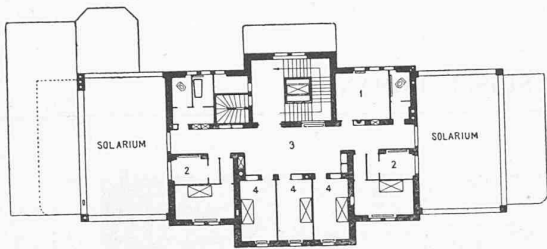
Chargé d'un enseignement aride et ingrat, celui de la minéralogie, il sut, à force d'entrain et de mordant, rendre son cours attrayant. Au surplus, persuadé que le rôle du professeur ne consiste pas à bourrer ses élèves de connaissances plus ou moins oiseuses, il n'hésitait pas à traiter devant ses auditeurs certains sujets qui n'avaient rien à voir avec la minéralogie, mais qu'il jugeait propres à leur ouvrir de nouveaux horizons : nous nous rappelons, entre autres, une leçon qui aurait dû être consacrée à l'exploitation des mines et qu'il employa tout entière à nous exposer sa conception de la vie et les moyens d'en tirer le maximum de rendement. Nous le sentions heureux de s'être échappé pour quelques instants du domaine de la science où sa fantaisie ne trouvait pas suffisamment à s'exercer et, alors, donnant libre cours aux idées qui germaient en foule dans son cerveau, il nous régala d'une causerie alerte et piquante, assaisonnée d'anecdotes pas toujours très vraisemblables, un rien de paradoxe brochant sur le tout. Aussi, quoi d'étonnant qu'un homme doué d'un tel tempérament se trouvât un peu à l'étroit dans les cadres du professorat ? et qu'il ait cherché un genre d'activité qui convint mieux à ses remarquables aptitudes de diplomate et de manieur d'hommes. Nos lecteurs savent le prodigieux labeur qu'il déploya dans cette seconde phase de son existence : nous n'insisterons pas. Cet homme à qui la fortune ne fut pas toujours propice, mais qui réussit à la maîtriser, était une force ; il s'en va à l'heure où il venait d'acquérir la pleine possession de tous ses moyens : Déplorable aveuglement de la destinée ! D.

† Alexis Chessex, ingénieur.

Notre excellent ami et collègue a succombé le 22 octobre à une longue maladie. Né en 1834, il a atteint ainsi le bel âge de 79 ans et était le doyen des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

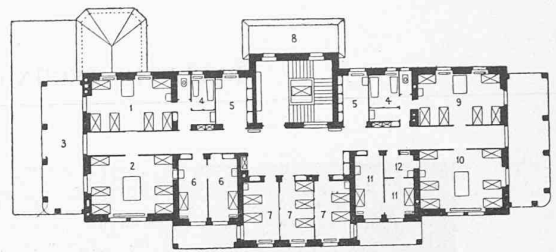


L'HOSPICE DE L'ENFANCE, A LAUSANNE
Architectes : MM. Verrey et Heydel, à Lausanne.



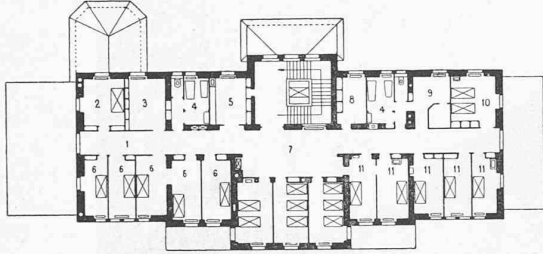
Plan des combes. — 1 : 600.

Combes. — 1. Internes. — 2. Déshabillage. — 3. Vestibule. — 4. Personnel auxiliaire.



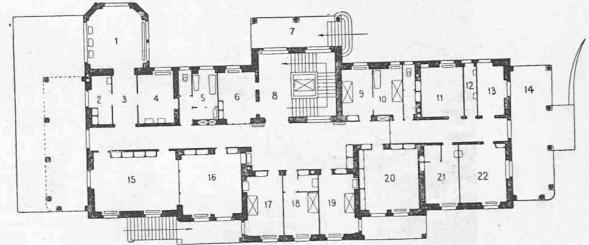
Plan du 1^{er} étage. — 1 : 600.

Premier étage. — 1. Maladies générales, filles. — 2. Maladies générales, garçons. — 3. Galerie. — 4. Bains. — 5. Tisanerie. — 6. Cas isolés. — 7. Bébés. — 8. Bébés, galerie. — 9. Chirurgie, filles. — 10. Chirurgie, garçons. — 11. Chirurgie, cas isolés. — 12. Pansements.



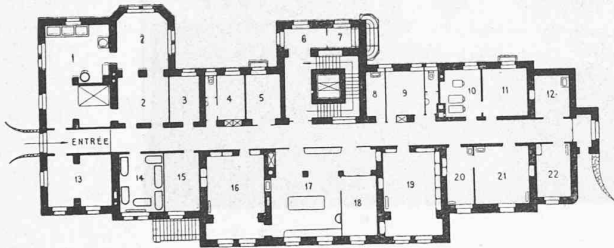
Plan du 2^me étage. — 1 : 600.

Second étage. — 1. Logement. — 2. Vieillesse. — 3. Dépense. — 4. Bains. — 5. Lingerie. — 6. Personnel. — 7. Vestibule. — 8. Tisanerie. — 9. Resserre. — 10. Pensionnaires. — 11. Opérés.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 600.

Rez-de-chaussée. — 1. Salle d'opération. — 2. Autoclaves. — 3. Couloir. — 4. Pansements. — 5. Bains. — 6. Bureau. — 7. Porche. — 8. Vestibule. — 9. Sœur. — 10. Bains à l'arrivée. — 11. Salle d'attente. — 12. Pansements. — 13. Attente des contagieux. — 14. Poussettes. — 15. Administration et comité. — 16. Salle à manger des Sœurs. — 17. Observation. — 18. Garde. — 19. Isolement. — 20. Sœur directrice. — 21. Consultations de chirurgie. — 22. Consultations de médecine et pharmacie.

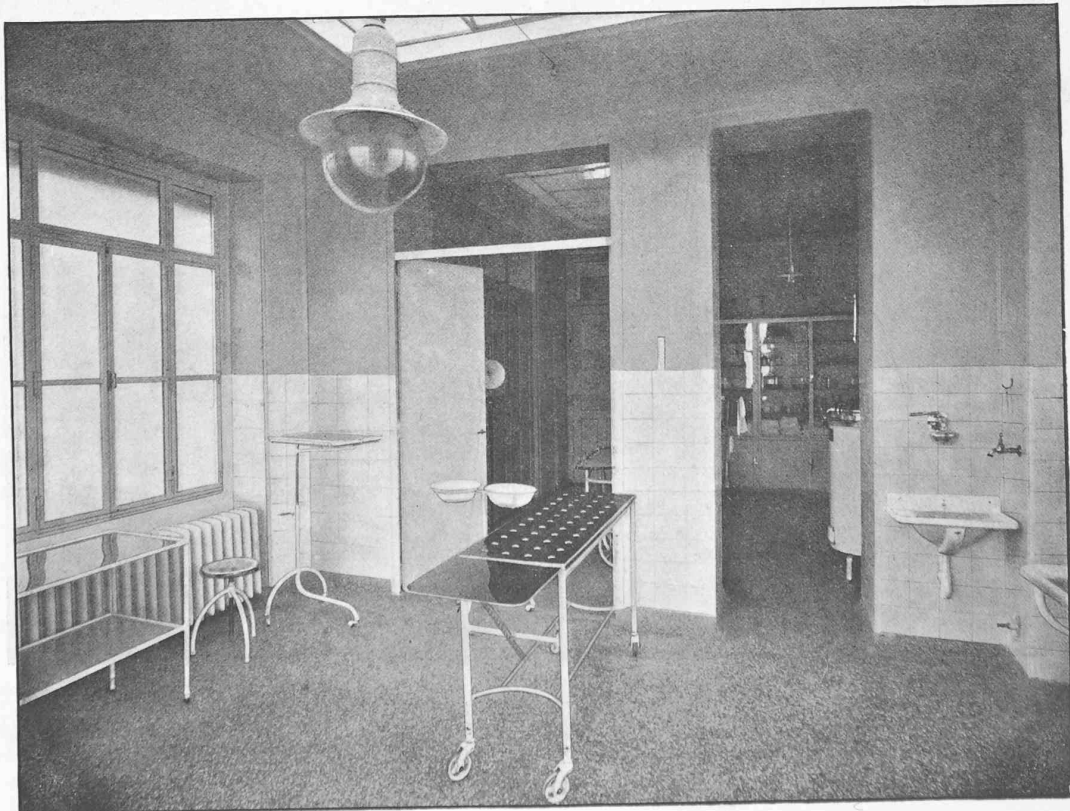


Plan du sous-sol. — 1 : 600.

Sous-sol. — 1. Buanderie. — 2. Etendage. — 3. Fruits. — 4. Vin et légumes. — 5. Soute à houille. — 6. Réserve de pharmacie. — 7. Alcool. — 8. Lait. — 9. Garde-manger. — 10. Chaudières. — 11. Soute à coke. — 12. Morgue. — 13. Calandre et repassage. — 14. Bains sulfureux. — 15. Linge sale. — 16. Salle à manger du personnel. — 17. Cuisine. — 18. Laverie et plonge. — 19. Economat. — 20. Laboratoire. — 21. Rayons X. — 22. Chambre photographique.

L'HOSPICE DE L'ENFANCE DE LAUSANNE

Architectes : MM. Verrey et Heydel, à Lausanne.



Salle d'opération.

En effet, il fut le premier élève admis à entrer à l'Ecole Spéciale qui venait d'être créée par les vénérés professeurs qui ont doté la Suisse romande d'une école technique supérieure. Cette courageuse initiative mérite notre admiration, mais nous devons aussi un tribut de reconnaissance aux premiers élèves de cette Ecole. Il fallait quelque courage pour confier son avenir à une entreprise modeste, sans appui officiel, alors que l'Ecole Centrale de Paris formait dès longtemps et avec une réputation méritée, nombre d'ingénieurs civils de langue française.

La concurrence de l'Ecole Polytechnique fédérale, alors à ses débuts, n'était pas non plus négligeable.

Alexis Chessex, diplômé en 1855, commença son activité technique en 1856 dans les ateliers mécaniques de Reichshoffen dirigés par notre compatriote l'ingénieur de Blonay. Après un court stage il devint chef du bureau de dessin, poste qu'il occupa jusqu'en 1864. Après quelques mois passés à Paris comme associé de M. l'ingénieur Pillichody qui y avait créé un bureau d'ingénieur civil, il accepta pendant deux ans une place de dessinateur au chemin de fer de l'Est.

Il mit fin à cette période d'exil en se fixant à Collonge auprès de sa famille et eut dès lors une activité multiple, tantôt au bénéfice de la commune des Planches qui trouva en lui un membre dévoué, tantôt auprès de son frère, notre regretté ami Clément Chessex, tantôt au service de tous ceux qui faisaient appel à son inépuisable complaisance. L'un de ses travaux principaux fut l'étude et le contrôle de la construction du nouveau réservoir de Sonzier.

Tous ceux qui ont approché notre honoré collègue ont apprécié sa modestie, son bon sens pratique qui n'excluait pas l'imagination et sa parfaite loyauté.

Ils gardent de lui un affectueux souvenir. A. V.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Circulaire du Comité central.

HONORÉS COLLÈGUES,

Le Comité central avait l'intention de présenter à l'assemblée des délégués du 23 août, à Lausanne, un rapport sur les expériences qu'il a faites en matière de concours et de provoquer une discussion sur cette question. Malheureusement, ce tractandum dut être supprimé, faute de temps. Mais le dernier cas, celui du *concours pour le bâtiment des assurances, à Lucerne*, nécessite les éclaircissements suivants :

Primitivement, la Caisse nationale d'assurance avait décidé d'ouvrir un concours restreint, entre 10 architectes. Mais, ensuite de nombreuses réclamations, entre autres celles de notre Société, on ouvrit un concours général. Fr. 5000.— furent destinés aux récompenses, c'est-à-dire la moitié de la somme qui, d'après nos normes, aurait dû être consacrée aux prix, pour un bâtiment dont le coût est devisé à un million de francs. Une autre somme de Fr. 5000.— est réservée pour la rétribution des 10 architectes qui devaient participer au concours restreint et qui sont maintenant personnellement invités à prendre part au concours général. La Caisse nationale se réserve pleine liberté en ce qui concerne l'élaboration des plans définitifs et l'exécution de la construction ; elle a le droit d'acheter tout projet intéressant au prix de Fr. 300.—.

D'après nos normes, le concours restreint aurait dû n'être

ouvert qu'à 6 architectes et non à 10. Ce premier manquement et le fait que la somme destinée à rétribuer ces 10 concurrents est retranchée de la somme totale consacrée aux prix ont eu pour conséquence de préjudicier considérablement les concurrents non personnellement invités. Les membres du jury déclarent qu'en dépit de leurs représentations il n'a pas été possible d'obtenir une amélioration des conditions du concours.

Le Comité central n'ignore pas la situation délicate du jury et la pression qu'il a subie ; mais il estime qu'il eût été indiqué de refuser le mandat.

Dans ces conjonctures, nous sommes d'avis qu'il est plus important d'assurer le succès du concours, qui a trait à une importante construction de la Confédération, que d'exiger le respect strict des normes. Nous proposons donc de considérer ce cas comme exceptionnel. Il y aura cependant lieu de prendre des mesures pour prévenir le retour de faits semblables : ce sera l'affaire de la prochaine assemblée des délégués.

Il est à regretter que les conditions pour les non-invités soient si peu tentantes qu'on ne puisse guère compter sur une nombreuse participation. Si donc le résultat de ce concours n'est pas satisfaisant, il faudra en chercher la cause dans l'inobservation des normes.

Au nom du Comité central :

Le Président,
H. PETER.

Le Secrétaire,
A. HERRY.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central,
du 12 septembre 1913.

Concours de la fondation Geiser. — M. Pflughard est chargé de l'examen des projets de programmes pour les concours d'églises et de tours de villages et pour les relevés de la « Maison bourgeoise ».

Commission permanente pour les concours. — M. Pflughard est chargé de présenter des propositions pour la nomination d'une commission permanente qui surveillerait l'organisation des concours.

Concours pour le bâtiment des assurances, à Lucerne. — Il est décidé de publier dans les organes de la Société la façon de voir du Comité central à propos de ce concours. Cette affaire et la question des concours, envisagée dans sa généralité, seront d'ailleurs portées devant une assemblée des délégués convoquée spécialement.

Exposition du génie civil de Leipzig. — 31 membres se sont annoncés pour prendre part à la visite de cette exposition qui aura lieu sous la conduite du secrétaire.

Commission des questions professionnelles. — M. O. Anderwert, absent de la Suisse, se retire de cette commission.

Cours sur les sciences économiques. — Les conférences de MM. Müller et Fehr sur la « Police des constructions » sont adressées gratis aux auditeurs. Les membres de la Société peuvent se les procurer pour le prix réduit de Fr. 2.50.

Il est pris acte de l'invitation à participer au *Congrès international des ingénieurs, à San Francisco*, en 1915.

Changements dans l'état des membres
pendant le III^{me} trimestre 1913.

1. Admissions.

Section de Berne : Greuter, Robert, Architekt, Bern, Dal-
maziweg, 74; Schreck, Willy, Dipl.-Ingenieur, Bern, Sef-